

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER :

PROTÉGEZ VOTRE IDENTITÉ

Ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire, et seulement lorsque vous avez confiance en la personne à qui vous vous adressez.

Détruisez vos documents personnels : ne faites pas que les jeter à la poubelle. Vous pouvez découper ou déchiqueter vos anciennes factures ou relevés de cartes de crédit ou bancaires.

Traitez vos renseignements personnels comme vous traitez votre argent : gardez-les à l'abri des regards indiscrets.

QUESTION D'ARGENT

N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Vous ne devez jamais envoyer d'argent ou payer des frais pour réclamer un prix ou un gain de loterie.

L'APPROCHE EN PERSONNE

Si quelqu'un se présente à votre porte, exigez des pièces d'identité. Vous n'avez pas à laisser entrer qui que ce soit dans votre domicile et cette personne doit partir si vous le lui demandez.

Avant de payer quoi que ce soit, si le produit que vend un démarcheur vous intéresse, prenez le temps de vous informer sur l'entreprise qu'il représente et sur son offre.

AU TÉLÉPHONE

Si vous recevez un appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Vérifiez cette information en appelant vous-même l'entreprise.

Ne donnez pas vos renseignements personnels et vos détails bancaires au téléphone, sauf si c'est vous qui téléphonez et que le numéro provient d'une source sûre.

OFFRES PAR COURRIEL

Ne répondez jamais à un pourriel, même pour vous désabonner. Souvent, ces réponses permettent aux fraudeurs de « vérifier » votre adresse. La meilleure façon de procéder consiste à supprimer les courriels douteux sans les ouvrir.

Les banques et institutions financières légitimes ne vous demanderont jamais vos données bancaires dans un courriel, ou encore de cliquer sur un lien pour accéder à votre compte.

Ne composez jamais un numéro de téléphone qui provient d'un pourriel et ne faites pas confiance aux coordonnées qu'il contient.

SUR INTERNET

Installez un logiciel qui protège votre ordinateur des virus et d'autres programmes indésirables, et assurez-vous qu'il est à jour. Si vous avez des questions, consultez un professionnel.

Si vous souhaitez accéder à un site Web, utilisez un signet qui vous dirigera vers le site ou inscrivez l'adresse du site dans la fenêtre du navigateur. Ne suivez jamais un lien fourni dans un courriel.

Vérifiez attentivement les adresses de sites Web. Les fraudeurs créent souvent de faux sites Web dont l'adresse est similaire à celle de véritables sites.

Méfiez-vous des sites qui vous proposent un téléchargement gratuit (musique, contenu réservé aux adultes, jeux et films). En téléchargeant ces contenus, vous pourriez également installer des logiciels malicieux à votre insu.

Évitez de cliquer sur les publicités qui apparaissent à votre écran. Vous pourriez installer des logiciels malveillants sur votre ordinateur.

N'entrez jamais vos renseignements personnels, vos données bancaires ou relatives à votre carte de crédit sur un site Web dont vous doutez de la légitimité.

N'envoyez jamais vos renseignements personnels, vos données bancaires ou relatives à votre carte de crédit par courriel.

Évitez d'utiliser des ordinateurs publics (dans les bibliothèques ou dans les cafés Internet) afin de faire des achats en ligne ou des transactions bancaires.

Lorsque vous utilisez des ordinateurs publics, effacez l'historique et la mémoire cache et l'ordinateur lorsque vous avez terminé.

Choisissez des mots de passe qui sont difficiles à deviner, qui comprennent par exemple des lettres et des chiffres. Vous devriez également les changer régulièrement.

Pour plus d'information sur la fraude, les citoyens sont invités à consulter le Centra antifraude du Canada, au <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>).

Geneviève Jetté
Poste de la MRC de Joliette
Sûreté du Québec
450 759-5222